

Octobre 2009

"Pôle Féminin" Section CFE-CGC de Disneyland Paris

Adhérente à la Fédération Inova CFE-CGC depuis 6 ans, Valérie Léger, chargée de production senior, travaille aux côtés de Richard Leclerc son responsable au sein de la section CFE-CGC de Disneyland Paris. Elle y est à l'origine du « Pôle féminin », groupe de réflexion centré sur les attentes des salariées. Une première rencontre a réuni une douzaine de femmes qui ont abordé, dans la convivialité, les "problématiques des femmes" au sein de Disneyland Paris.



Newsletter : Comment vous est venue l'idée de mettre en place un "pôle féminin" chez Disney ?

Valérie Lèger : En constatant une certaine détresse morale de certaines de mes collègues. L'évolution des modes de vie, les ruptures familiales, les maladies graves ou l'organisation de l'entreprise tendant vers l'évaluation individuelle au détriment du collectif peuvent conduire des salariés à se replier sur eux-mêmes et à s'isoler dans leurs problématiques. Or, nous savons maintenant que le mutisme et l'isolement, s'ils ne sont pas rompus, mènent inexorablement à la dépression, voire pire. Ainsi, la création d'un "lien d'entraide" entre les femmes était une évidence.

D'autre part, la section syndicale CFE-CGC applique depuis longtemps la parité entre les femmes et les hommes, et ses membres ont beaucoup œuvré pour que les discriminations faites aux femmes n'ai plus court.

Il y a par exemple trois élues CFE-CGC femmes pour un homme au comité d'entreprise.....

Q : Quels sont vos projets de réalisation pour "pôle féminin" chez Disney ?

R : Ce groupe de parole, en marge de l'entreprise, permet aux femmes de confier leurs problèmes en toute confidentialité afin que nous, organisation syndicale, puissions négocier de manière anonyme auprès de la direction pour les aider et les soutenir concrètement, dans leurs problématiques spécifiques.

Plusieurs thématiques se sont dégagées lors de cette première rencontre :

- L'aménagement du temps de travail pour les seniors dont les adaptations nécessaires liées à l'âge sont peu prises en compte, entraînant une véritable souffrance.

- Le retour de maladie

La maladie grave est toujours un sujet tabou au sein de l'entreprise. Il est nécessaire d'aider les femmes, revenant d'une longue absence pour maladie, à se réadapter à leur poste, à les accompagner au jour le jour.

- L'aide aux femmes dont un enfant est gravement malade

Les femmes ayant un enfant gravement malade manquent souvent d'informations sur les possibilités offertes par l'entreprise.

- Le reclassement temporaire des femmes "pompiers"

Une problématique spécifique a été identifiée chez les femmes enceintes. Un exemple concret : les femmes pompiers que l'on tente de reclasser momentanément mais pour lesquelles, dans la même division, il y a malheureusement très peu de possibilités de trouver un poste temporaire adapté.

Q : Quel est l'objectif de ce groupe de parole ?

R : A travers ces rencontres trimestrielles, ce pôle féminin compte mettre en place un "vrai dialogue", car peu de femmes souhaitent se confier à leur hiérarchie, à leurs chargés de ressources humaines, à leur direction, ou à leur service médical par peur du conflit et de ses conséquences.

La création de cette cellule a été accueillie très positivement. Valérie Léger a su mettre, au service des adhérentes et des salariées, sa fibre sociale, son sens relationnel et son écoute. Elle va désormais œuvrer pour négocier auprès de la direction des solutions concrètes aux problèmes évoqués avant la prochaine rencontre du Pôle Féminin qui se tiendra avant les fêtes de fin d'année.

Toute l'expérience acquise à travers la création de ce groupe de réflexion permettra à toute la section syndicale CFE-CGC d'être encore plus pertinente dans ses axes de négociation avec la direction et ainsi affirmer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de Disneyland Paris.

La rédaction de la newsletter